

Mieux comprendre l'éolien

Quels sont les objectifs nationaux en matière de développement éolien ? Et régionaux ?

En 2015, la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte, souhaite porter à 32% la part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie d'ici 2030.

Le 21 avril 2020, le gouvernement a publié un décret relatif à la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Ce décret fixe les objectifs de développement de l'électricité renouvelable en France aux horizons 2023 et 2028.

Pour l'éolien terrestre, les objectifs sont :

- 24 100 MW en 2023,
- Entre 33 200 et 34 700 MW fin 2028

Fin 2020, la filière a déjà atteint 73% de ces objectifs.

Pourquoi les éoliennes ne tournent-elles pas tout le temps ?

Les éoliennes fonctionnent entre 75 et 95 % du temps (source ADEME). Les temps d'arrêt pouvant s'expliquer par :

- Des vitesses de vent insuffisantes (inférieures à 10km/h)
- Des vitesses de vent trop importantes (supérieures à 90km/h) et nécessitant un arrêt pour raison de sécurité
- Des opérations de maintenances curatives ou préventives
- Des bridages (arrêts programmés) pour des raisons écologiques ou acoustiques

A quoi sert le mât de mesure ?

Le mât de mesure, utilisé dans l'étude des vents, permet de mesurer l'orientation et la vitesse des vents au moyen de girouettes et d'anémomètres placés à différentes hauteurs.

Des micros sont aussi installés sur le mât, en altitude, et permettent de compléter l'étude écologique, en enregistrant l'activité des chiroptères (chauves-souris) chassant à haute altitude, de manière à connaître précisément l'ensemble des espèces fréquentant le site d'étude. Sur le projet de Champalounat, un LiDAR est également mis en place. Il s'agit d'un boitier qui permet, par l'envoi d'un faisceau lumineux invisible par l'homme, de déterminer la vitesse du vent à différentes altitudes. Le LiDAR mesure la vitesse du vent jusqu'à 200m d'altitude, et permet ainsi de compléter les données du mât de mesure.

EN NOUVELLE-AQUITAINE

5ÈME

région éolienne de France

7,2%

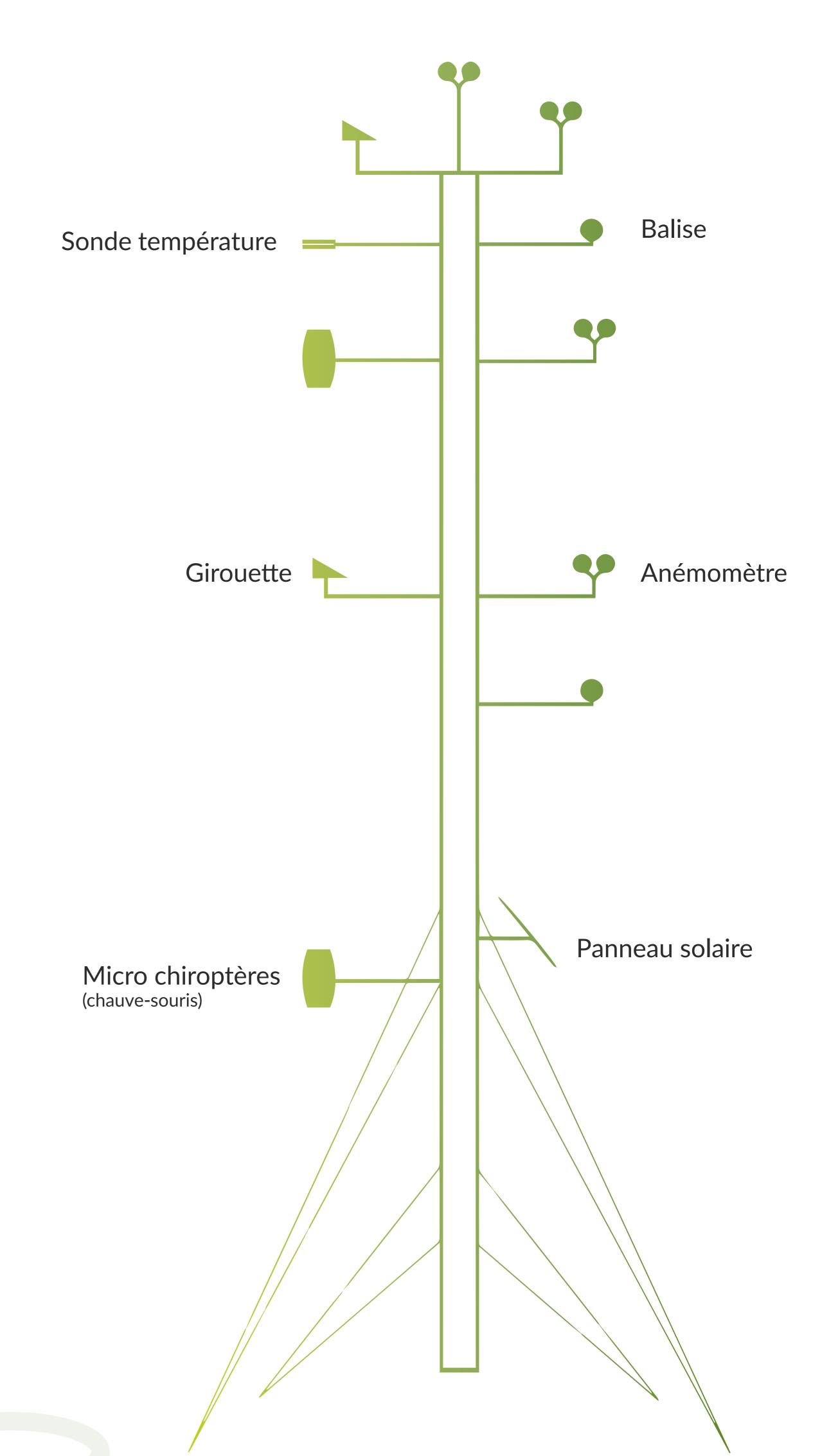
du parc national éolien en termes de puissance totale installée

603 éoliennes

en fonctionnement pour une puissance totale de 1 316 MW (janvier 2022)

41 éoliennes

installées en Creuse



L'éolien est-il plus ou moins cher que le nucléaire ?

En termes de coût de production, le comparatif est le suivant :

- Electricité via les réacteurs nucléaires EPR = 110 €
 / MWh
- Electricité via les éoliennes (à la suite des derniers appels d'offres) = 63 € / MWh en moyenne

Malgré un coût de production plus élevé, l'électricité nucléaire est souvent vendue moins chère aux consommateurs que l'électricité éolienne car son prix n'intègre pas l'ensemble des coûts générés, dont les opérations de démantèlement et le traitement des déchets radioactifs. Dans le cas de l'électricité éolienne, tous les coûts sont inclus dans le prix de vente final.

Quelles sont les retombées pour la commune ?

Un parc éolien engendre différents types de retombées pour une commune :

- Des retombées fiscales pour les collectivités territoriales
- Des indemnités communales pour l'utilisation des voiries
- Un loyer annuel pour la location des terrains
- Des mesures compensatoires, obligatoires et définies par le code de l'environnement, pour compenser les éventuels impacts notables, directs ou indirects, du projet sur l'environnement
- Des mesures d'accompagnement, volontaires de la part du développeur. Elles apportent un soutien à des actions liées à des plans de biodiversité, de sensibilisation à la protection de l'environnement, des projets liés au développement des énergies renouvelables et à la transition énergétique locale et à l'amélioration du cadre de vie des habitants